

extensions foncières réalisées ou projetées par EDF autour des centres nucléaires de production d'électricité

- EDF souhaite compléter sa réserve foncière afin d'anticiper la réalisation éventuelle de nouveaux projets sur ses sites de production et, ainsi, se donner les moyens de pérenniser l'implantation locale du Groupe EDF.
- Dans le contexte de la transition énergétique, cette réserve foncière pourra être valorisée pour :
 - ✓ *La construction de nouvelles installations de production d'électricité en conformité avec la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE),*
 - ✓ *La construction d'installations en support du fonctionnement du parc de centrales nucléaires actuelles ou permettant de le prolonger après 40 ans,*
 - ✓ *La déconstruction des unités actuelles à la fin de leur exploitation,*
 - ✓ *La mise en place d'une 'zone chantier', pour accueillir les entreprises qui pourront travailler aux opérations mentionnées ci-dessus.*

MODALITES

- Presque tous les CNPE concernés
- Une relation renforcée avec les territoires
- 1 projet intégrant :
 - Les possibilités d'**acquisition** (travail préliminaire avec les SAFER : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'établissement Rural)
 - Les conditions liées à l'**urbanisme** (analyse des règles d'urbanisme et des conditions d'un développement industriel)
 - Les dispositions liées au respect de l'**environnement**

ETAT DES LIEUX

Lot acquisitions : les études de faisabilité foncière menées par les SAFER sont presque terminées, permettant de passer, selon les résultats et les sites, au stade de l'ingénierie foncière.

Lot urbanisme : examen site par site de l'ensemble des documents en vigueur ou en cours de renouvellement (PLUi, PPRI, SCOT, SRADDET, cartes communales.....). Vision complète acquise.

Lot environnement : identification de foncier potentiel pour la compensation future des milieux prioritaires (Création de réserves foncières de compensation écologique). Estimation des besoins et début des recherches.

L'ESTIMATION DU BESOIN

Les superficies et emplacements envisagés sont basés sur la capacité à construire une paire d'EPR2 sur terrains de réserve et compléments à acquérir (dimensionnement EPR2 plus logistique de construction), quel que puisse être le pronostic de mise en œuvre d'un projet nucléaire sur le CNPE.

Aucun choix de site n'a été formalisé à l'heure actuelle pour un projet nucléaire.